



ÉCONOMISER



ÉCO-GUIDE

Les bons gestes pour maîtriser sa consommation d'énergie tout en préservant les ressources

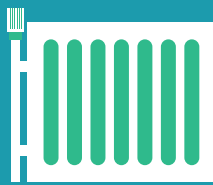
Dans un contexte de forte hausse de l'énergie, nous vous rappelons quelques gestes afin de limiter votre consommation au quotidien.



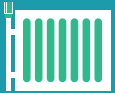
PRÉSERVER



RECYCLER



OPTIMISER



1. OPTIMISER LE CHAUFFAGE



Appliquer les températures recommandées par l'ADEME*

*Agence de la transition écologique

 **19°C**
dans les pièces à vivre.

 Salle de bains : réduire la température à **16°C** quand la pièce n'est pas occupée.

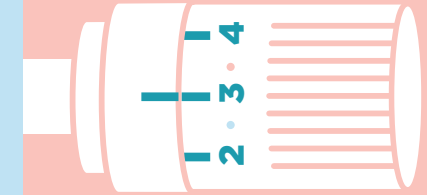
 **16 à 18°C**
dans les chambres.

 Pièce inoccupée : de 24 à 48 h : **16°C**, de plus de 48 h : **8°C**.



BON À SAVOIR

Le robinet thermostatique régule la température de la pièce individuellement, ce qui permet de **faire des économies**.



Bien utiliser son thermostat

Pour obtenir la température souhaitée, positionnez le robinet sur le marquage correspondant : * : 8-10°C / 1 : 12 à 14°C / 2 : 15 à 17°C / 3 : 18 à 20°C / 4 : 21 à 23°C / 5 : 24 à 26°C

- ▶ En période de chauffe, manœuvrez de temps en temps les robinets pour qu'ils ne se grippent pas.
- ▶ Ne fermez pas complètement le robinet dans l'objectif de moins consommer.
- ▶ À la fin de la période de chauffe, laissez ouverts tous les robinets.
- ▶ Si votre logement bénéficie d'un thermostat d'ambiance programmable, pensez à vérifier les températures ciblées et les horaires de chauffe.



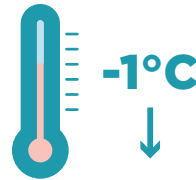
S'ENGAGE


Les équipements de votre logement bénéficient d'un contrat d'entretien (VMC, robinetterie, chaudière gaz, convecteurs...), prévenez immédiatement le prestataire en cas de fuite ou de panne.




LE SAVIEZ-VOUS ?

Baisser la température d'**1°C** permet de diminuer de **7%** sa consommation de chauffage.




 **Aérez votre logement chaque jour 5 minutes** en ouvrant les fenêtres. N'oubliez pas d'éteindre le chauffage avant.

 Si votre logement dispose de volets, vous pouvez **fermer les volets et les rideaux** pour éviter les déperditions de chaleur.

 Ne placez **pas d'objets ou de meubles devant ou sur les radiateurs** afin que la chaleur se diffuse dans toute la pièce.

 **Dépoussiérez** régulièrement les radiateurs.

 En cas **d'absence prolongée**, pensez à mettre vos radiateurs en position **hors gel**.

 **Ne bouchez jamais les grilles d'entrée d'air** de votre logement et n'interrompez jamais la VMC. Un logement mal ventilé devient plus humide et par conséquent plus difficile à chauffer. En outre, il favorise le développement des moisissures et des acariens.

2. ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ



Éteignez les lumières lorsque vous sortez d'une pièce ou en plein jour.



Équipez-vous d'ampoules basse consommation qui consomment moins et ont une durée de vie plus longue.

Le saviez-vous ? En nettoyant vos ampoules et luminaires vous pouvez gagner jusqu'à 40% de luminosité.



Préférez les éclairages avec **un nombre limité d'ampoules.**



Ne laissez pas vos appareils électriques en veille, **débranchez-les** pour éviter les consommations fantômes (chargeurs, téléviseur, box Internet...).



Le saviez-vous ? Éteindre les veilles permet d'économiser jusqu'à 10% sur la facture d'électricité (hors chauffage).



Choisissez des appareils électroménagers présentant une **étiquette énergétique performante** pour moins consommer.



Placez le réfrigérateur **loin d'une source chaude** et laissez refroidir les plats avant de les placer au réfrigérateur.



Lavez le linge et la vaisselle à **basse température.**



Dégivrez votre réfrigérateur régulièrement.

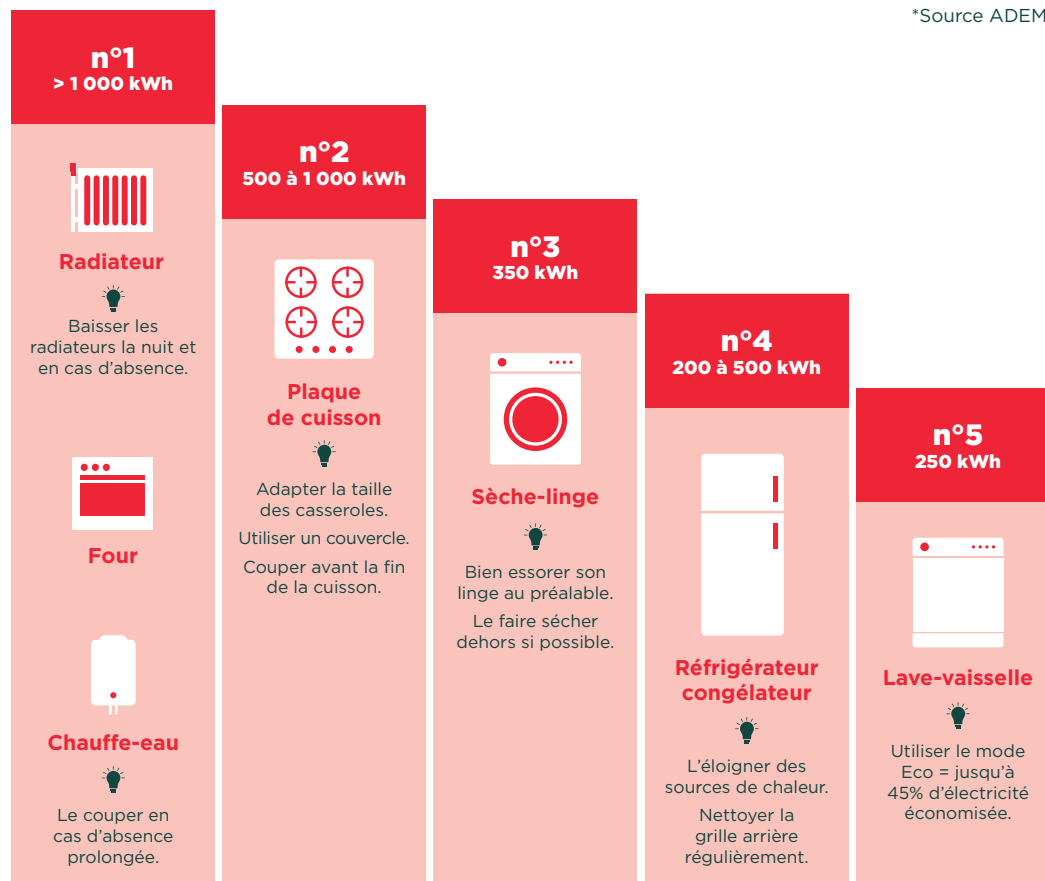
Le saviez-vous ? 5 mm de givre entraîne un doublement de la consommation.



BON À SAVOIR

Les appareils électriques les plus énergivores*

*Source ADEME





3. PRÉSERVER L'EAU

CONSEILS UTILES



Fermez les robinets pendant le brossage de dents, savonnage, rasage, lavage de la vaisselle...



Prenez des **douches rapides**.

Le saviez-vous ? Une douche de 10 minutes consomme 150 litres d'eau.



Surveillez les fuites : vérifier de temps en temps votre compteur avant d'aller vous coucher et à votre réveil. Si aucun appareil n'a consommé d'eau, l'index doit être identique.

Le saviez-vous ? Une fuite au goutte à goutte peut consommer jusqu'à 30 000 litres par an.



Installez une douchette hydro-économe pour limiter le débit de l'eau.



Remplissez votre machine à laver le linge ou la vaisselle avant de lancer un cycle de nettoyage.



Si vous habitez une maison, vous pouvez installer un **récupérateur d'eau**.

Tous les robinets de votre logement sont sous contrat. Les équipements sont vérifiés une fois par an mais vous pouvez appeler le prestataire en cas de fuite ou de panne : Numéro Proxiserve.



S'ENGAGE

Une étude est lancée sur l'opportunité d'installer des dispositifs hydro-économes (mousseurs) sur les robinets de votre logement.

La résidence l'Ôdôberge à Dol-de-Bretagne propose un système hybride qui permet aux résidents qui le souhaitent d'opter pour l'installation de toilettes sèches.



4. RECYCLER LES DÉCHETS

CONSEILS UTILES



Respectez les consignes de tri et déposez vos ordures ménagères dans les containers adaptés.



Déposez vos **encombrants en déchèterie** ou dans une ressourcerie.

Le saviez-vous ? Renseignez-vous lorsque vous achetez un équipement (meuble, appareil électroménager), la plupart des commerçants peuvent reprendre l'ancien.



Rapportez vos piles et vos ampoules basse consommation usagées dans les points de collecte (centre commercial, déchèterie,...).



Ne jetez pas les déchets, graisses ou lingettes dans la cuvette des WC pour **ne pas boucher les canalisations** et provoquer des refoulements.



Déposez vos médicaments périmés ou non utilisés dans une pharmacie.



Déposez les bouteilles et les bocaux en verre dans les points d'apport volontaire.



Mettez un autocollant **stop-pub** sur votre boîte aux lettres.

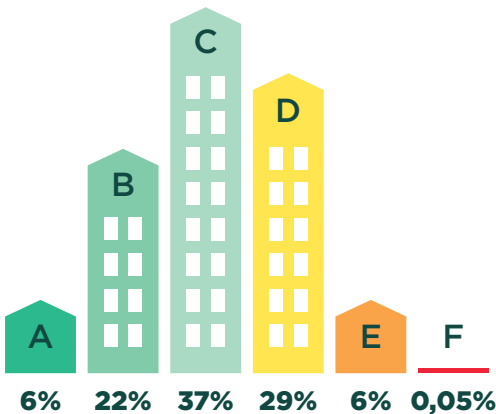


Privilégiez l'utilisation de produits ménagers moins agressifs, moins coûteux et aussi efficaces : savon de Marseille, vinaigre blanc, bicarbonate de soude.



Un parc performant :

65 % des logements d'Emeraude Habitation ont une étiquette A, B, C.



Depuis plusieurs années, les réhabilitations englobent systématiquement un volet énergétique et ont permis de maîtriser et diminuer les charges de chauffage des locataires.

Un large programme d'isolation a été mené :

- les combles des logements individuels
- les planchers hauts des caves pour les logements collectifs

De nombreuses chaudières individuelles ont été remplacées par des modèles à condensation.

Des charges locatives maîtrisées :

- des équipements sous contrat pour une meilleure efficacité,
- une renégociation régulière des contrats d'entretien, un accompagnement par un cabinet spécialisé dans la maîtrise de l'énergie (vérification des factures de chauffage, conseils...)

Une programmation de travaux ambitieuse sera menée ces prochaines années.

En 2030, 9 logements sur 10 auront une étiquette A, B ou C.

Retrouvez plus d'informations sur www.emeraude-habitation.com

Un numéro unique pour nous joindre 24h/24 N° CRISTAL* : 09 70 80 88 12

En dehors des heures d'ouverture d'Emeraude Habitation, les week-ends et jours fériés, seules les demandes pour une urgence technique ou un incident grave seront traitées.

*Prix d'un appel local non surtaxé